

vantage le public à ce thème, et d'accroître la participation du Canada dans ce dossier. Peuvent adhérer au Consortium les Canadiens et Canadiennes travaillant dans des établissements d'enseignement et des instituts de recherche ainsi que dans les secteurs public et privé; il faut posséder des connaissances théoriques et pratiques sur l'évolution des paramètres de la sécurité dans la région de l'Asie-Pacifique et sur le rôle du Canada dans ce contexte, et s'intéresser activement aux questions concernant ce dernier. Des fonds d'amorçage sont fournis au consortium par le programme Pacifique 2000 du MAECI et une base administrative a été établie à l'Université de la Colombie-Britannique et à l'Université York.

Le CONCSAP a été lancé officiellement à l'occasion d'une réunion tenue à Toronto les 3 et 4 décembre. Des fonctionnaires du MAECI, du ministère de la Défense nationale, et de l'Agence canadienne de développement international étaient présents. Ils continueront de participer aux activités du Consortium à titre privé.

Le Conseil pour la coopération sur la sécurité en Asie-Pacifique (CSCAP) a été fondé en juin 1993 par dix instituts de la région, y compris le *Joint Centre for Asia Pacific Studies*. Le CSCAP a pour but de créer un processus non gouvernemental structuré et inclusif pour l'étude approfondie des questions intéressant la sécurité en Asie-Pacifique. Le Conseil recourra surtout à des groupes de travail, qui entreprendront des études de fond sur des problèmes particuliers concernant la région, sa sécurité et ses rouages politiques. Le CSCAP ne cherche pas à devenir le seul organisme d'arrière-plan de la région, mais plutôt à contribuer à la coordination des efforts et à éviter tout doublement.

Les pays et territoires adhérant au CSCAP (à l'origine, c'était l'Australie, le Canada, la Corée du Sud, les États-Unis, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) doivent créer chez eux des comités à large représentation comprenant des universitaires, des fonctionnaires de l'État (agissant à titre privé) et d'autres personnes aptes à y jouer un rôle. Le Comité canadien est en voie de formation.

Pour en savoir davantage sur le CONCSAP, prière de communiquer avec l'Institute of International Relations, Université de la C.-B. [C456-1866 Main Mall, Vancouver (C.-B.), V6T 1Z1; tél. : (604) 822-6595; télécopieur : (604) 822-5540], ou avec le Joint Centre for Asia Pacific Studies [270 York Lanes, Université York, 4700 Keele Street, North York (Ontario), M3J 1P3; tél. : (416) 736-5786; télécopieur : (416) 736-5688]. Le Joint Centre peut aussi fournir des renseignements sur le CSCAP.

L. Bianco, Genève



L'ambassadrice au désarmement, M^{me} Peggy Mason, en compagnie du Secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, à une réunion du Conseil consultatif de l'ONU pour les questions de désarmement, qui s'est tenue à Genève les 12 et 13 janvier. Le Conseil s'est interrogé sur des moyens pratiques à prendre pour mettre plus directement à profit les instruments et le savoir-faire des «apôtres du désarmement» aux fins des opérations onusiennes de diplomatie préventive et de «paix». Ont alors retenu l'attention deux nouvelles études, l'une émanant de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, et l'autre du Groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU sur le rôle de l'ONU dans la vérification (le groupe est présidé par M^{me} Mason).

Le Secrétaire général s'est dit particulièrement intéressé par les efforts auxquels le Canada préside actuellement au sein de la Commission du désarmement de l'ONU pour amener les fournisseurs et les acheteurs de technologies dites «délicates» à double usage à s'entendre sur certains principes. Il a dit penser que ce pourrait être là une première étape vers l'adoption d'un régime multilatéral davantage axé sur la coopération et la participation générale, régime qui ressemblerait aux garanties de l'AIEA et qui offrirait à tous les États un accès aux technologies en question dans un cadre mettant l'accent sur l'équité et le sens des responsabilités.

Coopération canado-coréenne en matière de vérification

Le Canada a beaucoup appuyé les efforts que les deux Corées ont déployés pour améliorer leurs relations mutuelles, y compris les mesures qu'elles ont prises pour renforcer la confiance et réduire les quantités d'armes, moyennant des régimes acceptables de vérification. Le Canada a mis l'accent sur des échanges d'informations avec la Corée du Sud en puisant dans les connaissances qu'il a acquises sur bien des plans en matière de vérification.

En juin 1992, l'Institut coréen d'analyse des questions de défense (KIDA) a organisé un atelier sur la vérification à Séoul et il y a invité des membres de l'Unité de recherche sur la vérification du MAECI. Puis en décembre 1992, à la demande du gouvernement sud-coréen, le Canada a présenté à Ottawa un colloque d'une semaine pour renseigner 11 officiers supérieurs coréens sur les techniques d'inspection des forces conventionnelles. Des experts du MDN et du MAECI ont alors offert une formation sur les dispositions qui, dans le Traité sur les FCE et dans le Document de Vienne (CSCE), concernent la vérification.

En outre, des représentants du KIDA et de l'Institut coréen de recherches pour l'unification nationale ont participé au Canada à divers symposiums et ateliers organisés par le *Royal Roads Military College* et par le *Centre for International and Strategic Studies* de l'Université York, dans le cadre du Programme de recherche sur la vérification mené par le MAECI. Ce programme informel de recherches coopératives menées sur la vérification par le Canada et la Corée a grandement profité aux deux pays, et il se poursuit donc.